



3003 Berne, le 2 juin 1993.

2310.A

Ne va pas à la presse

Aux membres du Conseil fédéral

**Note d'information**

**Rencontre entre M. Adolf Ogi, Président de la Confédération et M. Bernard Bosson,  
Ministre français des transports**

---

I

Le Président de la Confédération, M. Adolf Ogi, Chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a rencontré le 24 mai 1993 à Berne le Ministre français des transports, de l'équipement et du tourisme, M. Bernard Bosson, membre du nouveau Gouvernement, dont le Premier Ministre est M. Balladur.

II

Les discussions, qui se sont déroulées dans une ambiance franche et détendue, ont porté sur les thèmes suivants:

1. Intégration européenne
2. TGV
3. CEMT: proposition suisse sur la réduction de la consommation de carburant
4. Aviation civile

1. Intégration européenne

Nous avons rappelé la volonté de la Suisse de développer une politique d'ouverture à l'Europe, en mentionnant les diverses options envisagées par la Suisse, le vote sur les transversales alpines et la ratification de l'accord sur le transit.



Nous avons plaidé pour une ouverture rapide des négociations bilatérales entre la CE et la Suisse dans les domaines de l'accès au marché des transports routier et aérien. Nous avons rappelé qu'une attitude dilatoire de la CE ne ferait que freiner le processus d'intégration de la Suisse, ce qui n'est dans l'intérêt ni de la Suisse ni de l'Europe. La Suisse est toutefois consciente que de tels accords ne pourront être applicables avant l'entrée en vigueur de l'EEE. Préférant l'option de l'adhésion à celle de l'EEE, le Ministre français des transports a déclaré vouloir s'engager à fond pour que la Suisse puisse s'accrocher au wagon européen. Aussi, il oeuvrera très activement lors du prochain Conseil des ministres des transports de la CE, prévu le 7 juin 1993, de manière à ce qu'un mandat de négociation puisse être délivré dans le domaine de l'aviation civile. La France a déclaré avoir déjà obtenu l'inscription de ce point à l'ordre du jour.

En revanche dans le domaine des transport routiers, M. Bosson s'est déclaré contraint d'adopter une attitude plus réservée. En effet, la question de l'accès au marché des transports routiers est un sujet "explosif" en France. La branche "transport routier" qui connaît de nombreuses faillites, accepte déjà difficilement la libéralisation de l'accès au marché, instauré par le Marché unique. Le fait pour le gouvernement français de soutenir activement l'ouverture de négociations avec la Suisse, pays tiers qui dispose d'une législation plus restrictive que la CE pour les poids des véhicules (28 t), ne serait pas compris par le lobby routier français. Pour notre part, nous avons précisé que la question des 28 tonnes n'était pas négociable et que l'accès au marché était un des éléments essentiels de l'équilibre de l'accord sur le transit.

Nous avons enfin rappelé à M. Bosson la requête de la Suisse visant à régler sur un plan bilatéral avec la CE le volet "recherche".

## 2. TGV

Nous avons une nouvelle fois insisté sur l'importance pour la Suisse d'être raccordée au réseau TGV français par les portes d'entrée de Bâle et de Genève (art. 5 de l'arrêté sur le transit alpin).

Selon les indications de M. Bosson, les travaux de planification du TGV Rhin-Rhône ont débuté il y a deux semaines. L'avancement de ce dossier se déroule donc conformément aux souhaits formulés par la Suisse.

S'agissant de la ligne Mâcon-Bourg-en-Bresse-région lémanique (Genève), le Ministre français des transports a déclaré qu'il n'y avait aucune opposition de principe à sa construction, mais que les difficultés portaient sur le financement. En effet, cette ligne n'est pas prioritaire aux yeux du Gouvernement français et ce dernier a déjà de grosses difficultés à assurer le financement des lignes qualifiées de prioritaires, telles la ligne "TGV Méditerranée" ou la ligne "Lyon-Turin". Pour le tronçon Mâcon-Genève, il s'agira donc de trouver "des montages financiers intelligents".

Nous avons convenu avec M. Bosson d'attendre la parution des études financières et socio-économiques communes au sujet de la ligne Mâcon-Genève (prévue pour fin juin). Sur cette base, les deux ministres décideront de la suite à donner à ce dossier.

### 3. CEMT: proposition suisse sur la réduction de la consommation de carburant des véhicules à moteur

---

Lors de la session de la Conférence européenne des Ministres des transports de Noordwijk (26/27 mai 1993), la Suisse présentera une proposition portant sur une réduction de 30% en 10 ans de la consommation de carburant par catégorie de véhicules.

Nous en avons informé M. Bosson qui, sur le fond, s'est déclaré favorable à notre proposition. La France préférerait néanmoins qu'un tel débat se déroule à la CE plutôt qu'à la CEMT.

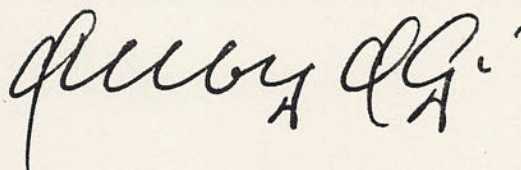
### 4. Aviation civile

Im Bereich des Luftverkehrs wurden drei Themenkreise erörtert, nämlich die Luftverkehrsverhandlungen zwischen der Schweiz und der EG, die Situation im Abfertigungsbereich des Flughafens Zürich sowie die Beschaffung von Material zur Flugsicherung durch Swisscontrol. Betreffend die Luftverkehrsverhandlungen verweisen wir auf die Ausführungen unter Ziffer 1.

Nachdem ihm der Unterzeichnende die künftige Regelung der Passagierabfertigung im Flughafen Kloten dargelegt hatte, äusserte sich Minister Bosson befriedigt vom erzielten Ergebnis. Er wies auf die Bedeutung der verbesserten Wettbewerbssituation für die betroffenen Luftverkehrsgesellschaften hin.

Auf ausdrücklichen Wunsch der französischen Seite war das Beschaffungsvorhaben der Swisscontrol für neues Flugsicherungsmaterial auf die Tagesordnung gesetzt worden. Der Beschaffungsentscheid von Swisscontrol, die im übrigen eine von der Verwaltung unabhängige Unternehmung ist, steht allerdings wegen der zur Zeit laufenden Gatt-Ausschreibung noch nicht unmittelbar bevor; der Unterzeichnende beschränkte sich daher auf eine Darstellung dieses Sachverhalts. Minister Bosson nahm von den Ausführungen Kenntnis; er ging im übrigen davon aus, dass die französische Interessenlage in diesem Geschäft hinreichend bekannt sei und betonte die Signalwirkung des Entscheids von Swisscontrol für andere potentielle Kunden.

EIDGENÖSSISCHES VERKEHRS- UND  
ENERGIEWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT



Adolf Ogi